
Nations Unies


S/PV.7098

Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire



7098e séance

Mercredi 22 janvier 2014, à 15 heures

New York

Président :	Le prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein	(Jordanie)
Membres :	Argentine	M. Estreme
	Australie	Mme King
	Chili	M. Errázuriz
	Chine	M. Zhao Yong
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Araud
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	M. Maes
	Nigéria	Mme Ogwu
	République de Corée	M. Sul Kyung-hoon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Tchad	M. Mangaral

Ordre du jour

La situation en République centrafricaine

14-21251 (F)





La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en République centrafricaine

Le Président (*parle en arabe*) : En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont faire des exposés, à participer à la présente séance : Mme Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé; M. Adama Dieng, Conseiller spécial pour la prévention du génocide; Mme Zainab Bangura, Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit; et Mme Kyung-wha Kang, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à Mme Zerrougui.

Mme Zerrougui (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à vous remercier de m'avoir invitée à présenter un exposé au Conseil sur la visite que nous avons effectuée en République centrafricaine du 17 au 21 décembre 2013, et en particulier sur le sort des enfants en temps de conflit armé. Je voudrais tout d'abord remercier également la Représentante permanente du Luxembourg, l'Ambassadrice Sylvie Lucas, et le général Babacar Gaye, Représentant spécial et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA), pour leur dynamisme et leur appui au mandat relatif au sort des enfants en temps de conflit armé.

Compte tenu des inquiétudes croissantes en matière de protection suscitées par la multiplication des attaques contre des civils et la crise aiguë en matière de droits de l'homme qui sévit dans le pays, j'ai effectué cette visite avec mes collègues – le Conseiller spécial Adama Dieng et Mme Nancee Oku Bright, représentante de haut niveau de la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Bangura –, pour évaluer l'impact du conflit sur les femmes et les enfants ainsi que le risque de génocide. L'objectif de notre mission, conforme au cadre de référence « Les droits avant tout », était d'appeler les autorités de transition à agir et à prendre des mesures et d'obtenir d'elles qu'elles s'engagent à faire cesser les violences. Notre visite a eu lieu peu après les attaques du 5 décembre dans la capitale, Bangui, et dans le contexte d'une intensification des violences interconfessionnelles, qui se poursuivent aujourd'hui.

Malgré son instabilité chronique, la République centrafricaine n'avait pas connu auparavant une telle explosion de violence à motivation religieuse. Pourtant, aujourd'hui, le pays est pris au piège d'une spirale de la vengeance, qui a détruit le tissu social et sapé la confiance entre les communautés pour les générations à venir. J'ai vu des membres de ces communautés opposées les unes aux autres fuir pour chercher refuge dans des églises et des mosquées. Ils vivent dans la peur d'être attaqués. Ils ont même peur d'enterrer leurs morts. Des villages entiers ont été incendiés et brûlent en ce moment même où nous débattons dans cette salle.

L'impact de ce conflit sur les enfants est énorme, avec des niveaux de violence sans précédent. Des enfants ont été la cible directe d'attaques, mutilés, tués et décapités à Bangui, mais aussi à Bouar, Bossangoa et Bozoum. Pendant plus d'un an, des combattants de la Séléka et, plus récemment, des milices anti-Balaka, ont activement recruté des enfants et les ont obligés à commettre des atrocités. D'après de récentes estimations, pas moins de 6 000 enfants pourraient être actuellement associés à des forces et groupes armés. Lors de ma visite, j'ai vu des jeunes qui avaient pris les armes,parce que manipulés par les deux parties et divisés par des considérations religieuses. Ils sont devenus à la fois les victimes et les auteurs des actes de violence interconfessionnelle qui se poursuivent.

L'insécurité a entraîné, en 2013, le déplacement de près d'un demi-million d'enfants dans l'ensemble du pays. Ces enfants ont besoin d'être protégés et aidés d'urgence et risquent davantage d'être victimes de violations. Des écoles et des hôpitaux ont été attaqués et pillés, et le personnel médical est menacé de manière répétée et violemment pris pour cible partout dans le pays. En conséquence, une infrastructure sociale et des services essentiels déjà fragiles sont totalement désorganisés.

Notre visite a coïncidé avec le transfert d'autorité de la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique à la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et avec la première phase de déploiement de l'opération Sangaris. Tandis que la présence de l'Union africaine et des forces françaises a un effet dissuasif sur les violences en cours, trop de civils demeurent sans protection de base,

des crimes étant commis quotidiennement à Bangui et dans les provinces. J'espère que les efforts louables de l'Union africaine, le déploiement de contingents supplémentaires par l'Union européenne, de même que l'évolution du paysage politique, contribueront à rétablir l'ordre public. Le renforcement rapide du BINUCA et le déploiement de la composante civile de la MISCA seront essentiels pour garantir un suivi approprié de la situation des droits de l'homme et des services spécialisés en matière de protection.

Nous devons assurer d'urgence une meilleure coordination entre tous les acteurs sur le terrain, notamment par des échanges entre les composantes civile et militaire. Nous devons utiliser au mieux les ressources qui existent à Bangui et renforcer les capacités dans les provinces, où le déploiement de contingents et la présence d'acteurs humanitaires restent trop limités.

Il est encourageant de noter que, le 6 janvier, le processus d'identification et de séparation des enfants a commencé sur six sites de cantonnement de l'ex-Séléka. Le 17 janvier, 23 enfants ont été libérés à Bangui et amenés dans un centre de transit et d'orientation appuyé par l'UNICEF. C'est le résultat du dialogue entre des représentants de l'ONU et les autorités de transition visant à permettre aux acteurs de la protection de l'enfance d'accéder sans entrave aux sites militaires et aux sites de cantonnement. L'ancien Chef de l'État de la transition m'a confirmé cet engagement lors de notre visite, et j'espère qu'il sera maintenu durant cette nouvelle phase du processus de transition.

Je me félicite de la récente élection de Mme Catherine Samba-Panza au poste de Chef d'État de la transition en République centrafricaine, et comme elle, je demande instamment à toutes les parties de mettre immédiatement fin à la violence.

Le processus de démobilisation et de réinsertion des enfants qui faisaient partie des forces et des groupes armés en République centrafricaine ne sera pas tâche facile. Premièrement, il ne peut se dérouler de manière isolée et doit s'inscrire dans un processus global et général de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). Deuxièmement, les capacités civiles actuelles de l'ONU demeurent trop limitées et doivent être renforcées d'urgence afin de faire face à la situation actuelle ainsi qu'aux défis que posera le processus de DDR.

Les acteurs chargés de la protection de l'enfance doivent être dotés de ressources humaines et financières suffisantes pour fournir l'aide nécessaire aux fins de la réinsertion. Dans le même temps, la coopération et l'appui constants des forces militaires sur le terrain sont essentiels afin de garantir la sécurité des enfants et leur protection continue. Comme le montre l'expérience récente en République centrafricaine, les enfants qui ont été membres des forces ou de groupes armés sont particulièrement susceptibles d'être enrôlés de nouveau ou victimes de représailles violentes.

Nous devons envoyer un signal plus fort aux auteurs de ces crimes atroces leur montrant qu'ils devront rendre des comptes. La communauté internationale ne doit épargner aucun effort et utiliser tous les moyens à sa disposition. Il est absolument primordial d'aider les autorités de transition à rétablir l'ordre et à mettre en place une riposte judiciaire contre les violations en cours. C'est indispensable pour empêcher de nouvelles violences et commencer à rétablir la confiance entre les communautés.

Je me félicite vivement de la création imminente d'une commission d'enquête, ainsi que de l'intention du Conseil d'adopter des mesures ciblées à l'encontre des auteurs de violations visant des enfants. Je me félicite également que le Conseil des droits de l'homme ait désigné Marie-Thérèse Keita Bocoum comme experte indépendante, et je suis impatiente de travailler en étroite collaboration avec tous les titulaires de mandat afin de garantir la complémentarité de nos activités.

Cette crise menaçait depuis plus d'un an, et nous n'avons plus le temps d'empêcher une escalade de la violence. La seule option qui s'offre à nous aujourd'hui est d'intensifier notre riposte en prenant d'urgence des mesures robustes et immédiates. Je suis ici aujourd'hui pour implorer le Conseil de continuer de prêter attention à la crise dans laquelle a plongé la République centrafricaine. J'espère que le Conseil s'unira pour renforcer durablement son engagement, avec l'appui de l'Union africaine et des États de la région. La mobilisation et l'engagement politiques actuels de la communauté internationale pour mettre un terme à la crise en République centrafricaine doivent rapidement se traduire par des mesures efficaces de protection des civils, par la fourniture d'une aide d'urgence aux plus vulnérables et par l'accompagnement du processus de transition en vue de stabiliser le pays.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie Mme Zerrougui de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Dieng.

M. Dieng (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les Missions de la Jordanie et du Luxembourg – en particulier vous-même, Monsieur le Président, et l'Ambassadrice Sylvie Lucas – d'avoir convoqué la présente séance d'information.

Comme le savent les membres du Conseil, durant la visite que nous avons effectuée en République centrafricaine, notre objectif principal a été d'évaluer les risques de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans le pays et de plaider auprès des autorités nationales et des autres parties concernées pour qu'elles mettent un terme à la violence et renforcent la protection de la population civile.

D'après ce que nous avons vu et entendu, nul doute que la situation en République centrafricaine était désespérée. Nous avons ainsi recueilli des récits et des témoignages de victimes et de témoins décrivant d'effroyables scènes de violence contre d'innocents Centrafricains, y compris des femmes et des enfants. Cette violence se poursuit à l'heure même où nous parlons ici des droits de l'homme et de la situation humanitaire en République centrafricaine.

Comme je l'ai souligné dans la déclaration que j'ai prononcée durant la réunion du Conseil de sécurité organisée selon la formule Arria le 1er novembre 2013, nous sommes confrontés à une situation caractérisée par des violations des droits de l'homme et des exactions massives et généralisées jamais vues jusqu'ici dans ce pays. De nombreuses sources signalent des exécutions sommaires et d'autres formes d'exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des déplacements forcés et des actes de mutilation et de violence sexuelle commis contre des adultes et des enfants, ainsi que la destruction et le pillage à grande échelle de biens, y compris des hôpitaux, des écoles, des églises et des mosquées. Parallèlement, comme l'expliquera plus en détail aux membres du Conseil ma collègue la Sous-Secrétaire générale, Kyung-wha Kang, la situation humanitaire est elle aussi très préoccupante.

En réaction aux attaques incessantes menées par des éléments de l'ex-Séléka contre les civils chrétiens depuis décembre 2012, des groupes d'autodéfense communautaires traditionnels dispersés ça et là dans le pays se sont organisés en milices chrétiennes, connues sous le nom d'anti-Balaka, et s'en prennent aux membres de l'ex-Séléka et aux civils musulmans soupçonnés de les soutenir. Les rapports qui nous sont parvenus indiquent que les milices anti-Balaka sont de plus en plus organisées et comptent désormais dans leurs rangs d'anciens militaires sympathisants de l'ancien Président Bozizé. Ces anciens militaires auraient jouer un rôle prépondérant dans l'organisation d'attaques contre des civils musulmans, comme par exemple, les attaques perpétrées à Bangui les 5 et 6 décembre qui ont provoqué la mort d'au moins 1 000 personnes, pour la plupart des membres de l'ex-Séléka et des civils musulmans. Des entretiens avec des individus qui prétendent appartenir aux milices anti-Balaka à Bangui ont révélé que les milices seraient déployées dans les 16 provinces du pays afin de dresser les civils chrétiens contre les civils musulmans.

D'un autre côté, les éléments de l'ex-Séléka continuent de mener des attaques contre la population civile chrétienne dans tout le pays. Lorsque nous nous trouvions en République centrafricaine, nous avons recueilli les témoignages de personnes qui ont vu des civils chrétiens se faire massacrer par des ex-Séléka durant une série d'attaques de représailles.

Les chefs religieux à Bossangoa ont des points de vue divergents sur la question de savoir qui porte la responsabilité de la violence qui déchire la province. L'évêque du diocèse de Bossangoa pointe du doigt les exactions commises contre les chrétiens et la complicité supposée des communautés musulmanes. Tandis que de son côté, le représentant de la communauté musulmane à Bossangoa accuse les attaques incessantes commises contre les musulmans par les anti-Balaka, abrités et soutenus, selon lui, par l'évêque catholique local.

Au cours d'une rencontre que j'ai eue avec l'ancien Chef d'État de la transition, Michel Djotodia, je lui ai clairement rappelé qu'il était responsable au premier chef de la sécurité et qu'il devait prendre toutes les mesures possibles pour protéger toutes les populations, indépendamment de leur appartenance ethnique ou religieuse. Nous avons insisté auprès de M. Djotodia pour qu'il unisse ses forces à celles des dirigeants religieux et de la société civile afin de lancer immédiatement une campagne de réconciliation en vue de mettre fin à la violence et au climat de haine entre les communautés.

La violence, qui était à l'origine perçue comme un affrontement entre les groupes de l'ex-Séléka et les milices anti-Balaka, s'est rapidement transformée en une confrontation extrêmement dangereuse entre civils musulmans et chrétiens, et j'ai été choqué par le degré de haine entre ces communautés. L'incitation à la violence fondée sur la religion ou l'appartenance ethnique et les attaques délibérées et ciblées contre des

civils sur la base de leur identité sont des indicateurs qui témoignent de l'existence d'un risque élevé de crimes contre l'humanité et de génocide.

Il ne fait aucun doute que les actions menées par la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et des contingents français ont considérablement contribué à la protection des Centrafricains, en particulier à l'intérieur et autour des camps de personnes déplacées. Toutefois, il est évident que leurs ressources et leurs capacités de protection sont limitées, eu égard à l'ampleur de la violence et au fait qu'elle est répandue à travers tout le pays, alors que la MISCA n'est encore que partiellement déployée. Il est urgent d'assurer le plein déploiement des soldats de la paix de la MISCA le plus rapidement possible.

Une autre préoccupation apparue dans le cadre de notre mission et qui a eu des conséquences négatives sur la protection des civils est le sentiment ressenti par certains d'un manque de neutralité des soldats de la paix déployés dans le pays. Certains interlocuteurs ont allégué que les soldats de la paix semblaient, dans certaines situations, prendre parti pour des éléments soit anti-Balaka soit de l'ex-Séléka, ce qui dans certains cas a entamé la confiance et nui à leur capacité d'action.

Dans notre interaction avec les dirigeants religieux, nous avons noté qu'en dépit des efforts concertés de l'Archevêque et de l'Imam de Bangui en faveur de la paix et du dialogue, l'incidence des initiatives prises depuis décembre 2012 restait limitée. Il est donc urgent d'appuyer et d'intensifier ce dialogue interreligieux, aussi bien au niveau national que local.

Je considère pour ma part que le caractère généralisé et incontrôlé des attaques de civils par les milices de l'ex-Séléka et les milices anti-Balaka, ainsi que par les civils armés qui leur sont associés, pour des motifs religieux ou ethniques, relève des crimes contre l'humanité. Si l'on n'y met pas un terme, il y a un risque de génocide dans le pays.

La responsabilité de protéger la population incombe au premier chef aux autorités centrafricaines. Toutefois, compte tenu du fait que les autorités de transition n'ont ni la capacité de protéger les civils, ni celle de contrôler les éléments armés qui attaquent ces derniers, en particulier les femmes et les enfants, la communauté internationale doit prendre des mesures concrètes pour aider l'État à faire cesser ces violations et à protéger les civils. Il est urgent d'appuyer un déploiement complet et efficace de la MISCA. Les pays africains doivent d'urgence dépêcher des contingents à la Mission.

Des efforts concertés sont nécessaires pour promouvoir et soutenir un processus national de paix et de réconciliation. Il est urgent de promouvoir le dialogue entre chrétiens et musulmans afin de réduire les divisions ethniques et religieuses dans le pays. Dans la première étape d'une série d'initiatives, mon Bureau s'emploie à soutenir les efforts déployés par le Président de la Commission des droits de l'homme du Conseil national de transition et par le coordonnateur national de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs pour organiser des conférences de paix dans le pays permettant de réunir les dirigeants locaux et religieux des sept provinces. Mais cela ne suffit pas. J'exhorte la communauté internationale à apporter sa contribution au processus.

Il sera difficile de promouvoir la réconciliation et de rétablir la paix dans le pays sans s'attaquer à la culture actuelle d'impunité. Les violations des droits de l'homme et violences qui ont été commises ont semé des ferments de haine au sein des collectivités. Il est très important que nous soutenions toutes les initiatives, y compris la commission d'enquête, afin d'identifier les auteurs de ces violations et violences, et de les faire répondre de leurs actes. Nous devons également envisager la mise en place de mécanismes de justice de transition. Il ne saurait y avoir d'excuse ou de justification à l'impunité.

Même si la communauté internationale intervient avec du retard, il lui est encore possible d'agir pour mobiliser les ressources qui s'imposent afin d'enrayer l'une des pires crises humanitaires et des droits de l'homme de notre temps. Nous devons assumer notre responsabilité de protéger les Centrafricains contre le risque de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Dieng de son exposé.

Je donne maintenant la parole à Mme Bangura.

Mme Bangura (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Conseil de sécurité, sous la présidence du Royaume de Jordanie, de nous avoir invités à contribuer aux efforts visant à mettre fin à la violence en République centrafricaine. Je suis également reconnaissante à la représentation permanente du Grand-Duché de Luxembourg d'avoir appuyé cette initiative.

Il y a exactement un an, j'ai fait un exposé au Conseil à la suite du voyage que j'avais effectué en République centrafricaine du 5 au 13 décembre 2012 (voir S/PV.6899). J'y ai relevé le terrible phénomène des violences sexuelles en prévenant que, si l'on n'obligeait pas les parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, les conséquences seraient graves. J'ai cité deux communiqués conjoints, dont l'un avait été signé par l'ONU et le Gouvernement et l'autre par l'Organisation et des groupes armés participant au comité directeur national sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et ce en vue de renforcer l'engagement des parties au conflit de prévenir les crimes de violence sexuelle liés aux conflits. J'ai également rappelé à cette occasion que la République centrafricaine était un conflit oublié, et j'ai avisé la communauté internationale d'accorder une attention particulière à la gestion des aspects régionaux de la crise.

Aujourd'hui, la situation en République centrafricaine s'est détériorée et bon nombre des prédictions les plus graves se sont malheureusement réalisées. Les communautés ont pris les armes, s'entretuant pour des raisons d'appartenance religieuse. Ce qui est tragique, notamment, c'est que cette animosité extrême est nouvelle : auparavant, les membres de ces communautés cohabitaient, travaillaient côte à côte et se mariaient entre eux. Il est clair que tout cela aurait pu être évité.

Il se peut que la participation des enfants à la perpétration de ces crimes atroces marque le point de non-retour, au-delà duquel la cohabitation de certaines communautés se révélera impossible dans un proche avenir. Il ne saurait faire aucun doute que la violence commise en République centrafricaine entachera à jamais la conscience de son peuple et du monde.

À l'invitation du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Babacar Gaye, j'ai envoyé ma Directrice de cabinet, M[me] Nancee Oku Bright, participer à une mission conjointe en République centrafricaine avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé et le Conseiller spécial pour la prévention du génocide du 17 au 21 décembre 2013. La mission était assistée d'une mission technique conjointe organisée du 12 au 23 décembre en collaboration avec le Bureau du Représentant spécial pour le sort des enfants en temps de conflit armé, qui s'est rendue à Bouar, où elle a collaboré avec une équipe d'établissement des faits envoyée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme durant la même période.

La délégation a observé la situation de violence qui se développait en République centrafricaine, où elle a parfois assisté à des scènes de quasi-lynchage ou de villages désertés dont les maisons brûlaient encore. Nous avons eu connaissance de la montée en puissance de groupes armés de mieux en mieux organisés, en particulier les anti-Balaka, qui se sont ligués avec d'anciens éléments des Forces armées centrafricaines (FACA) et ciblent les combattants et les civils musulmans. De même, les civils musulmans ont créé des milices pour se protéger et se sont mis à commettre des attaques en représailles, avec l'aide, dit-on, de la Séléka et d'éléments tchadiens.

La violence sexuelle reste omniprésente dans ce conflit. Entre janvier et novembre 2013, l'ONU a recensé au moins 4 530 cas de violences sexuelles perpétrées par des hommes armés, principalement considérés comme étant des éléments de la Séléka, à Bangui, Boali, Bossembélé, Damara, Mbaïki, Sibut et dans la préfecture de l'Ouham-Pendé. Après les attaques perpétrées le 5 décembre par des éléments anti-Balaka et des FACA contre les positions militaires situées à Bangui, des rapports ont continué de faire état du recours à la violence sexuelle dans le cadre du conflit.

Notre équipe a reçu des informations selon lesquelles les milices anti-Balaka et ex-Séléka se seraient rendues coupables de violences sexuelles au cours des recherches effectuées de maison en maison, et pendant les attaques de représailles. La mission a également pu confirmer que des mariages forcés, impliquant parfois des enfants, ont été contractés, surtout par des éléments de l'ex-Séléka.

Il y a également de nombreuses allégations selon lesquelles les camps des déplacés, dont la plupart ont accueilli des éléments des groupes armés, sont le théâtre de violences sexuelles. Les victimes ont peur de signaler ces crimes, car les éléments de groupes armés sont toujours présents au sein des communautés et en raison de la grave détérioration de l'ordre public. Je suis vivement préoccupée par les conclusions de la mission selon lesquelles des dispositions adéquates n'ont pas été prises pour aider les personnes victimes de violences sexuelles pendant ce conflit qui dure depuis un an.

Certains signes laissent cependant espérer que la situation pourrait s'améliorer. La participation des chefs religieux, musulmans et chrétiens, aux initiatives

en cours visant à réconcilier les communautés en République centrafricaine est louable et doit être appuyée par la communauté internationale.

Il convient de saluer les efforts du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, sous la direction avisée du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Babacar Gaye, dans le cadre de la gestion de deux transitions politiques délicates. À cet égard, je rends hommage à la communauté internationale, qui a réagi de façon résolue en déployant la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine, et à l'opération française Sangaris. Je salue également l'annonce faite récemment par l'Union européenne de son intention de déployer une mission en République centrafricaine. La communauté internationale doit apporter le concours nécessaire à la mise en œuvre des résolutions 2121 (2013) et 2127 (2013).

Toutefois, des mesures importantes doivent être prises pour mettre un terme à la violence en République centrafricaine et limiter les dommages infligés aux citoyens de ce pays et à la conscience de l'humanité en général. La nomination historique de la première femme Chef d'État de la transition en République centrafricaine est une source d'espoir et d'inspiration pour tous. La direction exercée par les femmes aux plus hauts niveaux de gouvernement est un symbole fort de progrès et de changement, mais aucun dirigeant ne peut gérer cette transition seul. J'invite donc la communauté internationale à lui apporter son plein appui et sa pleine coopération pour qu'elle puisse être un agent d'unité et de paix dans un pays qui a trop souffert du chaos et de la guerre.

Deuxièmement, il faut mettre en œuvre un programme de de désarmement, démobilisation et réintégration, qui devrait prévoir le rapatriement de combattants étrangers. Il faut également prendre des mesures immédiates pour renforcer la protection des civils. Cela dissuadera les tentatives de création de groupes d'autodéfense au sein des diverses communautés. Les efforts ultérieurs en vue de la constitution d'une armée nationale devront se fonder sur l'application des normes des droits de l'homme, tel que prescrit dans les résolutions 2121 (2013) et 2127 (2013).

Troisièmement, la communauté internationale doit améliorer la coordination de ses efforts en République centrafricaine. La mise en place d'outils simples tels que des numéros d'urgence et des mécanismes d'intervention rapide et coordonnée peut sauver des vies. Les forces internationales opérant en République centrafricaine doivent également être sensibles aux spécificités de ce conflit, ce qui exige une compréhension en profondeur de la crise et de ses causes. Pour ce faire, il faudra faire appel à des spécialistes de la coordination des efforts civils et militaires et de la protection des civils. En outre, la gestion proactive de la dynamique régionale pourrait avoir un effet positif rapide et jeter les bases du règlement de cette crise.

Je félicite le Conseil pour son attention et pour les mesures importantes qu'il a déjà prises afin de mettre un terme à la violence et veiller à ce que ceux qui ont commis des crimes répondent de leurs actes. Je félicite également le Conseil d'avoir établi des mécanismes de sanctions ainsi qu'une commission d'enquête sur les violations des droits de l'homme en République centrafricaine, et je lance un appel en faveur de l'accélération de leur entrée en fonctionnement. Par ailleurs, l'on ne saurait surestimer l'importance du déploiement de diverses missions d'établissement des faits par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Enfin, j'appelle de nouveau nos partenaires internationaux à mettre davantage l'accent sur la prévention des violences sexuelles liées aux conflits en veillant à ce que des services soient mis à la disposition des victimes de violences sexuelles, en particulier dans les camps de déplacés et les zones isolées.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie Mme Bangura de son exposé.

Je donne à présent la parole à Mme Kyung-wha Kang.

Mme Kyung- wha Kang (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à vous remercier particulièrement, ainsi que la Représentante permanente du Luxembourg, de nous donner l'occasion de faire le point sur la situation humanitaire et en matière des droits de l'homme en République centrafricaine devant le Conseil de sécurité.

Au cours des deux mois qui ont suivi l'exposé fait par le Directeur des opérations d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) au cours d'une réunion organisée selon la formule Arria, la crise humanitaire en République centrafricaine s'est aggravée; le système politique s'est effondré; les infrastructures de sécurité se sont désintégrées; l'ordre public s'est complètement détérioré; et les institutions de service public, qui étaient déjà faibles et débordées

avant la crise actuelle, ont cessé de fonctionner. Des atrocités continuent d'être commises contre des citoyens ordinaires en République centrafricaine, comme l'oratrice qui m'a précédée l'a si bien expliqué.

Plus de la moitié de la population du pays – 2,5 millions sur 4,6 millions de personnes – a été touchée par la crise et a besoin d'aide, et, partout dans le pays, les gens vivent dans la peur. Plus de 900 000 personnes ont fui leurs foyers et sont des déplacés à l'intérieur du pays, dont environ 480 000 rien que dans la capitale, Bangui. À l'aéroport de Bangui, près de 100 000 personnes dorment à la belle étoile, avec un accès très limité aux services de base et aux articles dont elles ont besoin. En dehors de Bangui, des milliers de personnes se cachent dans la forêt sans aucun accès à l'aide ou à des services, parce qu'elles ont trop peur de se montrer. La moitié des personnes déplacées sont des enfants.

En plus de personnes déplacées, quelque 86 000 Centrafricains ont fui le pays. Ils ont cherché refuge dans les pays voisins au cours de l'année écoulée, principalement en République démocratique du Congo, mais également au Tchad, au Cameroun et en République du Congo. Cela porte le nombre total de réfugiés centrafricains dans la sous-région à 246 000. Environ 28 000 ressortissants de pays tiers ont été évacués de la République centrafricaine depuis que la crise s'est aggravée à la mi-décembre 2013.

Nous avons reçu des informations horrifiantes à propos de personnes tuées ou blessées alors qu'elles tentaient de fuir les violences. Il y a à peine quelques jours, un convoi transportant surtout des familles musulmanes qui étaient évacuées du village de Vakap pour chercher refuge au Cameroun, pays voisin, aurait été arrêté à Bouar, dans le nord-ouest de la République centrafricaine et attaqué par des individus armés de grenades et de machettes. Au moins trois enfants et 19 adultes ont été tués, et au moins 23 personnes, dont des enfants, ont été blessées.

La crise centrafricaine est une priorité pour la communauté humanitaire internationale. Le 11 décembre 2013, nous avons activé notre plus haut niveau d'intervention, ce qui est connu sous le nom d'activation des secours d'urgence à l'échelle du système de niveau 3. Nous avons renforcé le direction des opérations humanitaires sur le terrain en y déployant un coordonnateur principal des affaires humanitaires, M. Abdou Dieng. Nous avons également dépêché notre personnel le plus expérimenté et le plus qualifié, débloqué des fonds d'urgence, mobilisé des secours et mis en place des filières de secours. Les responsables du Comité permanent interorganisations se sont réunis deux fois ce mois-ci pour faire le bilan de la situation et identifier les domaines sur lesquels il convient d'accorder plus d'attention d'urgence. Le Directeur des opérations d'urgence de l'OCHA est retourné dans le pays la semaine dernière pour rencontrer nos partenaires humanitaires et les communautés touchées par la crise.

Sur le terrain, les organisations non gouvernementales partenaires et le personnel des organismes, fonds et programmes humanitaires des Nations Unies travaillent en étroite collaboration avec la société civile et les chefs religieux de toutes les communautés, aux fins de la livraison de l'aide dans un environnement très dangereux et imprévisible. Le Programme alimentaire mondial a mobilisé des denrées alimentaires destinées à environ 315 000 personnes en décembre et janvier. Médecins Sans Frontières joue un rôle de chef de file pour ce qui est de l'assistance médicale. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a fourni des articles de secours essentiels, y compris des couvertures et des matelas à environ 20 000 personnes ce mois-ci, et des milliers d'autres recevront une aide dans les prochains jours. L'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé ont aidé le Ministère de la santé et d'autres partenaires à vacciner quelque 72 500 enfants dans 17 sites ce mois-ci. L'Organisation internationale pour les migrations suit de près la situation en ce qui concerne les déplacements des populations et a évacué par avion des milliers de migrants bloqués en République centrafricaine en donnant la priorité aux plus vulnérables, tels que ceux qui ont besoin de soins médicaux.

L'un des principaux problèmes à ce jour a été le sous-financement chronique de cette crise par la communauté internationale. La semaine dernière, nous avons révisé notre appel humanitaire au vu de la détérioration rapide de la situation. Nous avons désormais besoin de 551 millions de dollars pour notre intervention en 2014.

À ce propos, nous avons de bonnes nouvelles. À la Réunion de haut niveau sur l'action humanitaire en République centrafricaine, coprésidée lundi à Bruxelles par la Coordonnatrice des secours d'urgence, Mme Valerie Amos, et par la Commissaire de l'Union européenne chargée de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises, Mme Kristalina Georgieva, les États Membres se sont

généreusement engagés à verser plus de 200 millions de dollars d'assistance humanitaire et 280 millions de dollars supplémentaires pour le développement et la reconstruction à long terme. Ces annonces de contributions, dont nous nous félicitons, nous permettront de fournir une aide vitale sous forme d'aliments, d'eau potable, d'abris et de soins de santé au cours des prochains mois. Mais nous avons besoin de beaucoup plus.

L'assistance humanitaire ne peut pas régler la situation en République centrafricaine. Elle ne saurait pallier l'effondrement de l'État, après des années de négligence et d'échec de la part de la communauté internationale qui n'a pas su voir les signes avant-coureurs d'une crise imminente. Il faut rétablir d'urgence la sécurité et la stabilité.

Le déploiement actuel de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine, appuyée par des troupes françaises, a eu un impact positif sur les zones où elle opère, et l'évolution de la situation politique cette semaine, y compris la désignation d'un nouveau Président par intérim et l'accord de l'Union européenne de déployer des contingents, a redonné espoir à la population centrafricaine qui, à la lumière des horreurs dont elle a été témoin et qu'elle a subies, continue cependant d'avoir des doutes et des craintes. La communauté internationale doit envisager toutes les options possibles pour le rétablissement de la sécurité.

L'intervention internationale doit également s'attacher à renforcer les communautés centrafricaines et à les rendre plus résilientes. Nous devons faire des plans sur le long terme et prendre des mesures immédiates pour rétablir les moyens de subsistance, préserver les structures d'appui communautaires et renforcer les économies locales afin de jeter les bases d'un relèvement rapide et d'un développement à long terme.

Il faut remédier de toute urgence aux causes profondes du conflit, à savoir l'absence d'institutions de gouvernance effectives, inclusives et efficaces, une mauvaise gestion et une distribution inégale des ressources naturelles, dont les diamants, une cohésion sociale précaire et des sentiments très vifs de marginalisation. Nous devons appuyer les efforts déployés par la société civile, les chefs religieux et les collectivités locales pour panser les plaies d'un conflit violent, remettre sur pied la cohésion sociale, stabiliser les communautés et réduire la violence intercommunautaire, notamment par la voie du dialogue. La réconciliation communautaire est indispensable pour la protection des personnes déplacées en République centrafricaine.

Nous avons déjà vu le coût humain du désintérêt de la communauté internationale à l'égard de la République centrafricaine. Nous devons agir d'urgence.

Le Président (*parle en arabe*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 50.